

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant l'absence du chef de cuisine au sein du pôle réussites citoyennes - direction de l'éducation et des collèges - collège Madame De Sévigné à Auchel.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1 :

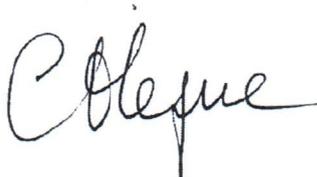
Monsieur Thibault Macquart, adjoint technique territorial des établissements d'enseignement, exercera les fonctions de chef de cuisine par intérim au pôle réussites citoyennes - direction de l'éducation et des collèges - collège Madame De Sévigné à Auchel à compter du 1^{er} juin 2024.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 29 janvier 2025
Pour le Président du Conseil départemental,

Macquart-Thibault-
30/01/2025

Signé électroniquement par
Caroline MÉZIERE
Directrice des ressources humaines

Accusé de réception en préfecture
062-226200012-20250129-RH16312AG012025-AI
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025